



Orléans le 15 juin 2021

La pandémie nous « re-vaccine » ! Télétravail et présentiel, quelle articulation raisonnable ?

Volet Sanitaire :

Après plusieurs semaines de calme, ces derniers 15 jours nous font constater une recrudescence des cas de test positifs et de cas contacts.

Les sites concernés : La trésorerie de Chateauneuf, le SFACT, la Trésorerie d'Orléans Municipale, le SPFE et à la Trésorerie Départementale hospitalière.

Nous ne souhaitons pas rentrer dans le détail (du nombre des cas par service) par respect pour les agents impactés, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Pour information importante, nous soulignons néanmoins, une personne a été hospitalisée sans gravité avérée, et un cas de test positif bien que l'agent concerné ait été vacciné.

Les cas positifs ou cas contacts qui ont été placés soit en isolement soit en télétravail, sont pour un certain nombre d'entre eux revenus à leur poste de travail en présentiel.

Malgré les beaux jours qui reviennent, et une forme de vraie vie qui reprend à l'extérieur des bureaux de la Drfip, nous rappelons, s'il en était besoin, que l'absence de prudence dans la distanciation génère un potentiel de contamination.

Volet Télétravail :

Malgré des échanges réguliers lors de ces audios avec le Directeur, un bilan formalisé s'avère nécessaire afin d'éviter les errements connus du Printemps 2020, où les indicateurs de « production » de certains services ont prévalu aux préconisations sanitaires pourtant claires du Ministère.

A ce titre, un CTL dédié se réunira le 28 juin prochain.

D'ores et déjà, M. Dalles a clairement indiqué qu'aucune « révolution » sur ce thème ne devrait avoir lieu durant la trêve estivale. Dont acte, au cas où des velléités anormales naissent au gré des humeurs.

Ce bilan aura pour but de dresser les éléments positifs et négatifs du regard porté sur le télétravail autant par la hiérarchie que par les agents.

Il visera à une meilleure compréhension de ce mode de fonctionnement, afin d'éluider les mauvais préjugés.

Campagne IR :

Comme nous l'avions déjà signalé, le succès de l'accueil sur RDV confirme cette campagne IR 2020.

En effet, avec 16 500 usagers reçus sans RDV, ce chiffre est à mettre en perspective avec 2019 où la Drfip45 avait reçu le double d'usagers sans RDV.

La proportion des accueils avoisine les 55 % avec RDV.

Plusieurs centaines de contre appels ont permis de résoudre des questions sans conduire à un RDV.

Les files d'attente sont nettement en retrait.

La moyenne des appels téléphoniques oscille entre 500 et 600 appels par jour, ce qui est considérable et justifie l'aide des supports PCD, PCR et DAJ pour la plate-forme nationale que les SIP ne peuvent décentement assurer.

Il faut souligner le travail épuisant des vacations téléphoniques.

Le sentiment des usagers est meilleur quant à l'image positive de pouvoir contacter plus facilement un agent de la DGFIP au regard des années antérieures.

Le mode des déclarations automatiques mis en œuvre cette année, et la prise d'habitude de la déclaration en ligne sous-tendent le déséquilibre grandissant entre la déclaration numérique (chiffre dans Loiret :?) et la déclaration papier (chiffre dans Loiret :?).

Céline : un mot sur Cobroze (pas sûr de l'orthographe) stp

Ce tableau d'efficacité presque idyllique ne doit pas occulter le manque cruel d'effectifs puisque la Direction s'oblige à pourvoir un, voire deux EDR, dans un SIP d'Orléans pendant toute une année.....quand la logique de suppression d'agents bute à celle de l'absurde !

Difficultés dans les services :

➤ **CHRO**

L'état d'avancement des mandats continue sa décrue, ce qui positif.

La cellule des hébergés qui bénéficie d'un agent supplémentaire depuis le 17 mai, verra une nouvelle arrivée le 14 juin.

Ce renfort était nécessaire et ne doit pas créer une tension malsaine avec les autres services de la Trésorerie. La charge globale de la trésorerie départementale reste lourde pour tout le monde.

Nous veillons très régulièrement avec M. Dalles à la poursuite d'une amélioration concrète dans le fonctionnement des missions, et notamment l'externalisation de tâches qui n'incombe pas à la Drfip45.